

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : **15**
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 14

Séance du 15 avril 2021

L'an deux mille vingt et un

Et le quinze avril à 20 heures 30

Date de la convocation : 09/04/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Absent excusé : BERNAT Laurent

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

Objet de la délibération n°09-2021

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020—Budget général de la commune

Le conseil municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 104 062.03 euros

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

Résultat de fonctionnement

- A -Résultat de l'exercice : + 104 062.03 euros
- B -Résultats antérieurs reportés : + 172 058.12 euros
- C -Résultat à affecter : + **276 120.15 euros**

- D-Solde d'exécution d'investissement : + 237 126.35 euros
- E- Solde des restes à réaliser
D'investissement : - 498 128.00 euros
- F- Besoin De Financement : - 261 001.65 euros
- **AFFECTATION = C** **276 120.15 euros**

- ✓ En réserves, compte R 1068 en investissement, la somme de 261 001.65 euros
- ✓ En report de fonctionnement, compte R 002, la somme de 15 118.50 euros

Vote des conseillers municipaux :

Exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

